C.R.E.D.O.C. BIBLIOTHÈQUE

Consommation

Sou1973 - 3170 à 3175

1973 nº 1

NTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION 🔳 DUNOD ÉDITEUR

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques Dumontier, Inspecteur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, Membre du Conseil Économique et Social. Les travaux du C.R.E.D.O.C. sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

lls se classent en deux grands groupes :

- 1° Les études sectorielles : Analyse de la consommation globale par produit ; appareil de distribution ; consommations alimentaires hors du domicile ; tourisme ; culture ; loisirs ; logement ; épargne et patrimoine ; économie médicale ; économie de l'éducation.
- 2° Les études de synthèses et les recherches méthodologiques : Modes de vie des familles nombreuses et politique familiale ; budgets temps ; modes de vie des personnes âgées ; redistribution et consommation élargie ; prospective des modes de vie ; recherches méthodologiques d'analyse statistique.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut, en outre, exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics, privés ou internationaux. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président : Jacques DUMONTIER

Inspecteur général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, Membre du Conseil Économique et Social.

Vice-Présidents: R. MERCIER

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Ph. HUET

Inspecteur Général des Finances, Expert du Conseil de l'O.C.D.E.

Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER

Professeur associé à l'Université de Paris I

Directeur: E. A. LISLE

Directeur de Recherche au C.N.R.S. Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

Directeurs adjoints: G. ROSCH et R. COSTE

Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée sous réserve de l'indication de la source.

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL OU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ Institut national de la statistique et des études économiques

CENTRE OE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION 45. Boulevard de la Gare -- PARIS 13°

DUNOD

ÉDITEUR

DIFFUSION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS
CENTRALE DES REVUES
DUNOD - GAUTHIER - VILLARS
26, Boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris
Tél. 336-23-23 — C.C.P. La Source 33.368.61.
ABONNEMENT 4 numéros par an
FRANCE: 60 F - ÉTRANGER: 72

Le numéro : 18 F

sommaire

ÉTUDES	
GUNNAR MYRDAL	
Rôle des valeurs et politique sociale	5
R. D. CORWIN et S. M. MILLER	
A qui profite l'impôt ? Mythes et réalités	17
ROGER COSTE	
Les entreprises financières en mutation face au commerce de l'épargne	37
PAUL REYNAUD et BERNARD ZARCA	
Les leçons d'une enquête sur les petits commerçants âgés (Action sociale et transformation du milieu sociologique)	59
ALAIN MAINGAT	
Cheminements aléatoires et modèles systématiques d'intervention. Bourse des valeurs de Paris	77
RÉSUMÉS-ABSTRACTS	97
NOTES ET CHRONIQUES	
CHRISTIANE LENOIR	
Les dépenses de soins médicaux au Canada de 1957 à 1969	101

ÉDITORIAL

Notre revue aborde sa vingtième année puisque CONSOMMATION fait suite aux anciennes Annales de Recherche et de Documentation sur la Consommation dont le premier numéro remonte à 1954.

Ce vingtième anniversaire sera marqué par plusieurs innovations.

De typographie d'abord, dans un prochain numéro pour répondre à des impératifs techniques dans un domaine — celui des publications scientifiques — où l'on doit pouvoir disposer d'un choix très étendu de caractères.

Ensuite, à l'usage des documentalistes et des bibliothécaires, nous donnerons à partir de ce numéro, un résumé de nos articles (en français et en anglais) paginé de telle sorte qu'il puisse être retiré sans dommage pour le numéro au profit d'un fichier analytique.

Trois innovations plus fondamentales marqueront les prochains numéros.

« CONSOMMATION » ne rend compte que d'une très faible partie des travaux du CREDOC et souvent avec un certain retard. La plupart des études menées dans notre maison sont en effet publiées sous forme de rapports destinés à nos commanditaires publics ou privés. Chaque fois que ces derniers nous autoriseront à le faire, nous publierons désormais dans « CONSOMMATION » un résumé des conclusions de ces études afin que le public soit plus régulièrement informé de l'ensemble de nos recherches sur les conditions de vie de nos contemporains.

La deuxième innovation majeure est une ouverture vers l'étranger : la connaissance des conditions de vie ne peut plus se limiter en effet à l'observation et à l'analyse de ce qui se passe en France. Nous allons donc ouvrir nos pages à des spécialistes étrangers de renom qui se penchent sur les sujets qui nous concernent. On sait que l'un des thèmes dominants parmi les recherches menées au CREDOC est l'analyse de la redistribution et de l'efficacité des politiques sociales. « CONSOMMATION » a déjà publié (N° 4, 1970 et N° 2, 1970) certains résultats de ce programme qui vise à évaluer, par catégorie sociale, tous les prélèvements fiscaux (directs et indirects) et parafiscaux (cotisations sociales) et toutes les restitutions sous forme de transferts en espèces et en nature (y compris les consommations collectives dites « divisibles ») afin de déterminer le montant et le signe du solde des opérations ainsi analysées, et son influence sur l'éventail de la distribution des revenus « primaires ».

En définitive, il s'agit d'apprécier l'efficacité de l'ensemble des politiques sociales de notre pays, eu égard aux buts visés par le législateur, car il n'est pas certain que nos politiques redistributives soient parfaitement cohérentes.

Les deux textes d'auteurs étrangers qui sont présentés dans le présent numéro se situent dans cette réflexion sur les effets des politiques redistributives ; les conclusions des deux auteurs sur des sujets aussi différents que la fiscalité aux U.S.A. et l'aide aux pays en voie de développement sont d'une similitude frappante : ce sont les riches qui profitent. Est-ce le reflet du système de valeurs des sociétés occidentales ?

Le Professeur Gunnar Myrdal, de l'Institut des Études Économiques Internationales de l'Université de Stockholm, montre comment le développement de la Sécurité Sociale dans les pays occidentaux est devenu une valeur de nos sociétés sur le plan national et n'a nullement freiné leur croissance, bien au contraire. Il analyse ensuite les « politiques d'aide au développement » adoptées par les pays occidentaux à l'égard du Tiers monde et constate l'inégalité croissante que crée l'application de théories issues du Siècle des Lumières. Il dénonce les contradictions entre les valeurs acceptées sur le plan national et l'esprit mercantile des théories et des pratiques de « l'aide », dont le résultat est en général de renforcer la classe dominante riche des pays pauvres. Seule, une politique à l'image de celle qu'applique la Suède, désintéressée et basée sur la solidarité humaine à l'échelle mondiale, rencontrerait un consensus comparable à celui qui existe au sein des nations sur la Sécurité Sociale.

Les Professeurs R. D. Corwin et S. M. Miller, du Département de Sociologie de l'Université de New-York, analysent le système fiscal aux U.S.A. et montrent la formation de mythes, la manipulation de signes qui conduisent à une déformation de la réalité au détriment des pauvres. Cette attaque mordante surprendra peut-être les lecteurs de « CONSOMMATION. » En quoi les Français sont-ils concernés par les inégalités américaines? se demanderont-ils. Le CREDOC se pose une autre question : en serait-il plus ou moins de même en France ? Qui profite le plus des systèmes redistributifs ?

Nous remercions le Professeur Gunnar Myrdal et la Cambridge University Press, les Professeurs R. D. Corwin et S. M. Miller et l'American Journal of Orthopsychiatry d'avoir bien voulu nous autoriser à publier en français des textes qui soulignent une préoccupation générale devant l'accroissement des inégalités socio-économiques.

La troisième innovation est l'Éditorial lui-même. Il servira généralement à présenter le numéro mais aussi à exposer l'opinion du CREDOC sur des problèmes que nous connaissons. Dans le cas du présent numéro nous publions deux articles qui s'inscrivent dans une série déjà longue de travaux théoriques, méthodologiques et appliqués sur l'épargne et sa collecte et sur les produits financiers. On y trouvera une analysé du rôle déterminant qu'a joué, ces dernières années, le réseau de collecte des institutions financières françaises pour amener l'épargne des ménages à son niveau et à son taux actuels. Nous publions aussi un très court article donnant les premiers résultats de nos recherches sur les personnes âgées ; l'analyse des effets de l'indemnité viagère de départ bénéfique tant sur le plan des ressources servies aux vieux agriculteurs qu'au niveau affectif de leur insertion sociale maintenue — met en évidence, par contraste, la condition dramatique des petits commerçants âgés, à la fois démunis de ressources et rejetés par la « société industrielle avancée » ; l'étude appelle des prolongements et des vérifications ; elle suggère dès à présent des formes nouvelles d'action sociale visant à corriger les processus de marginalisation de groupes sociaux entiers victimes du progrès économique.

Cet article illustre la raison d'être du CREDOC, raison d'être qui détermine tous nos travaux, même les plus méthodologiques : mieux observer et connaître notre société afin d'aider à définir des politiques visant à améliorer la condition humaine.

Au moment d'aborder la préparation du 7° Plan qui sera surtout social, nous avons l'ambition que nos recherches et nos réflexions sur les modes de vie contribuent à façonner une société marquée d'une vue moins partielle de l'homme.

E. A. LISLE.

RÔLE DES VALEURS ET POLITIQUE SOCIALE

par

Gunnar MYRDAL (2)

Le début de cet article sur les «évaluations» guidant les politiques sociales est en contradiction avec le titre (3). J'ai voulu employer le terme «évaluation» et éviter le mot «valeur» tellement en vogue dans les sciences sociales, pour insister sur le caractère subjectif du processus d'évaluation. Je le garderai seulement dans l'expression « postulatvaleurs » quand certaines évaluations auront été définies et explicitées en vue d'une recherche déterminée.

Le terme « valeur » prête à confusion : on l'utilise aussi bien pour désianer les évaluations au sens subjectif, l'objet de ces évaluations et souvent même l'environnement social dans lequel elles sont nées. Souvent, il cache aussi un « postulat-valeur » implicite : une « valeur » du fait même de son existence est valable objectivement; on introduit alors un « biais » du type non-interventionnisme.

Enfin, s'associe au terme « valeur » une idée de solidité, d'homogénéité et de relative stabilité. Or, les évaluations sont en réalité contradictoires. même dans l'esprit d'un seul individu, instables aussi surtout à l'époque actuelle. Le comportement humanitaire est justement le résultat du compromis entre des évaluations à différents niveaux de généralité.

Si l'on est d'accord avec cette conception, on sera peut-être tenté de penser qu'il existe de larges écarts d'une civilisation à l'autre, des changements importants d'une époque à l'autre, ainsi que de grandes différences dans un même pays à tout moment.

J'en suis venu à mettre en doute (4) la première hypothèse a priori, au moins partiellement et eu égard à dès évaluations à un niveau plus élevé et plus général. D'après cette hypothèse, il y aurait des différences énormes

⁽¹⁾ Traduit de l'anglais par Mme PINEAU-VALENCIENNE, cet article a été publié in Journal of Social Policy, volume 1, partie 1, janvier 1972, édité par la Cambridge Université Press.
(2) Institut des Études Économiques Internationales, Université de Stockholm.

^{(3) [1]} (4) [2].

entre les évaluations qui guident la politique sociale d'une civilisation à l'autre et des changements importants d'une période à l'autre. J'ai découvert avec étonnement et intérêt qu'au cours des siècles, toutes les grandes religions du monde, y compris l'Hindoulsme, si l'on considère la doctrine pure, et toutes les grandes philosophies qui se sont greffées sur ces religions, sont pour l'égalité par principe. Elles prônent ainsi les évaluations fondamentales sur lesquelles s'appuient les politiques sociales modernes.

Comment cette vision idéaliste de la dignité de l'être humain en tant qu'individu, de son droit fondamental à l'égalité des chances, de son droit à l'assistance lorsqu'il sombre dans la misère, s'est-elle formée et pourquoi? Comment aussi a-t-elle survécu à travers des siècles d'inégalité et d'oppression patentes? J'aimerais qu'un spécialiste de l'histoire des idées s'intéressant à la sociologie consacre une étude à ce phénomène.

Lorsque ces philosophies séculières voisines que sont la loi naturelle et l'utilitarisme se répandirent dans le monde occidental au XVIII et au XVIII siècle, elles confirmaient cette tradition. Ceci est d'autant plus important que toutes les sciences sociales, et en particulier l'économie, dérivent de ces philosophies. Elles en vinrent, en fait, à élaborer la doctrine de l'égalité. Elles la « prouvèrent » même à l'aide d'un raisonnement logique.

Ces preuves ne résistent pas à un examen critique. En fait, à la différence des croyances et des théories, on ne peut pas « prouver » les évaluations : elles existent, ce sont des faits sociaux. On ne l'a jamais reconnu avec honnêteté, en tout cas pas les économistes qui continuent à utiliser une théorie de la valeur et une théorie de l'optimum social qui puisent encore leurs racines dans la métaphysique, au sens des philosophies du Siècle des Lumières.

En tant que faits, on peut s'attendre à ce que ces évaluations visant à l'égalité aient une importance pour la politique sociale. Depuis le XVIII siècle, toute la pensée sociale du monde occidental s'est appuyée sur des hypothèses politiques d'extrême-gauche. Mais l'on peut expliquer tout le développement de la théorie économique classique jusqu'à nos jours par le besoin d'isoler et de rendre inoffensifs les postulats foncièrement de gauche sur lesquels s'appuie la théorie économique (1). En Angleterre, l'école de Bentham, dite « école du radicalisme philosophique », était de gauche dans tous les domaines sauf celui de l'économie. Il fallait en effet s'adapter à la situation politique anglaise de l'époque; la façon de penser était faussée par l'opportunisme politique dans une société aussi fortement diminuée.

C'est une évolution du rapport des forces dans la situation politique — la masse de la population obtint peu à peu le droit de vote — et la puissance accrue des syndicats sur le marché du travail qui créèrent peu à peu les conditions favorables à une politique sociale introduisant plus d'égalité. Il faut aussi noter le rôle joué par les nombreuses enquêtes sociales, domaine de la recherche empirique que l'Angleterre fut la première à explorer, tout comme elle le fut pour la théorie économique. Les écrits de Marx et d'Engels ainsi que d'autres écrits et activités dans la tradition « marxiste » eurent aussi leur importance. Il en est de même du « néolibéralisme » inauguré par John Stuart Mill. Ces différents influx étaient, chacun à leur manière, dans la lignée de la doctrine de l'égalité née au

^{1) [3].}

Siècle des Lumières. Toutes les spéculations dans le domaine social, et en particulier l'économie, continuaient à s'inspirer de cette doctrine.

En ce qui concerne l'hypothèse de grandes différences au sein d'un même pays à tout moment, mes travaux de recherche et mon expérience politique m'ont montré qu'il existait un remarquable degré de concordance, et de conformité même, entre les évaluations qui orientent la politique sociale. Cela résulte de l'évolution politique, ce que j'ai appelé « l'harmonie suscitée » par opposition à l'hypothèse libérale de l'harmonie des intérêts dont découle la philosophie de la loi naturelle et de l'utilitarisme (1).

En Suède par exemple, où les socialistes sont au pouvoir depuis près de quarante ans, des lois sociales sont intervenues de manière continue, à un rythme de plus en plus rapide en fait. Jusqu'à ces dernières années, il est vrai, les partis de droite opposaient une résistance farouche à toute tentative de réforme. Mais l'on pouvait également constater qu'une fois la loi votée, les critiques mouraient d'elles-mêmes et qu'il s'établissait une sorte de consensus national ex-post.

Ce fut le cas pour le régime de retraite par exemple. Il assure peu à peu, maintenant, aux Suédois d'un certain âge, jusqu'à un niveau de revenu assez élevé, un revenu annuel en termes réels égal aux deux tiers du revenu moyen gagné au cours des quinze années les mieux payées. Bien que la loi n'ait été adoptée qu'à une voix de majorité par le Parlement, aucun parti ne l'a remise en question depuis. Et ce sont maintenant les partis de droite qui sont les plus actifs à proposer des améliorations de ce régime. Ils veulent, par exemple, abaisser l'âge de la retraite.

La Suède devient ainsi ce qu'un de mes collègues en sciences politiques appelle un « État-service ». Ce qui signifie que tous les partis politiques se battent pour obtenir de nouvelles lois sociales.

Il incombe au parti socialiste, puisqu'il assume traditionnellement les responsabilités gouvernementales, de tenter d'éduquer les électeurs. Il faut que ceux-ci acceptent le fait que l'on ne peut pas, sans inflation, augmenter à la fois la consommation publique (en particulier lorsqu'il s'agit d'améliorer et de construire plus d'écoles, d'hôpitaux, de routes, etc... services qui exigent de lourds investissements en capital) et tout aussi vite la consommation privée. Le fait qu'en Suède le parti socialiste n'ait que partiellement réussi à faire comprendre — et accepter — qu'il fallait choisir et que l'on ne pouvait obtenir tout sans faire de sacrifices, est la cause véritable de la hausse des prix, hausse qui par ailleurs fixe une limite à l'extension des lois sociales de ce type.

Les dernières élections de 1970, où tous les partis en présence étaient disposés à faire régner plus de justice sociale, furent l'occasion d'une surenchère de réformes d'une telle ampleur qu'aucun gouvernement responsable n'aurait pu les entreprendre. Cette situation risque d'ailleurs de gêner le parti socialiste aux prochaines élections. L'électorat pourra penser qu'il n'est plus nécessaire de voter socialiste pour assurer la continuation de la politique de réformes, thème qui jusqu'ici était l'un des chevaux de bataille du parti. Si toutefois le gouvernement change et que le parti socialiste passe à l'opposition, il aura du moins la consolation de voir les réformes continuer : les autres partis sont tout autant, sinon davantage, engagés dans cette voie.

La Suède est un cas limite, bien sûr. On peut pourtant observer le même mécanisme politico-social dans d'autres pays. Lorsque les Républicains

^{(1) [4].}

arrivèrent au pouvoir avec Eisenhower aux États-Unis, ils n'essayèrent pas de mettre un terme aux réformes entreprises sous les précédents gouvernements démocrates avec le New Deal et le Fair Deal. Pourtant, la majorité républicaine au Congrès, à laquelle s'étaient joints les Démocrates non-libéraux du Sud, avait repoussé certains aspects de ces programmes. L'Administration républicaine continua cette politique, mais avec plus de prudence.

Actuellement, l'Administration Nixon ne tombe certainement pas dans la rhétorique johnsonnienne de la « Guerre sans condition à la Pauvreté » et de la création de la « Grande Société ». Il est pourtant rare qu'elle ait abandonné ce qui avait été inauguré pendant l'ère johnsonnienne. Malgré les lourdes dépenses provoquées par la guerre du Vietnam et l'inflation due au refus des Américains de payer pour la guerre, les vols lunaires et autres « dépenses publiques ostentatoires », le gouvernement Nixon essaie maintenant de créer une nouvelle image en proposant des mesures radicales contre la pauvreté.

En Grande-Bretagne, le gouvernement actuel (conservateur) semble vouloir revenir en arrière et entraver l'extension de « l'État Providence ». Un tel renversement peut s'expliquer, entre autres, par le faible taux d'accroissement de la productivité, un chômage assez important coexistant avec l'inflation. Je doute néanmoins que ce retour en arrière aille loin ; à mon avis, il ne peut s'agir que d'un arrêt provisoire.

En Allemagne, le Gouvernement Brandt s'est engagé à rattraper le retard relatif de ce pays en matière de politique sociale, en particulier en ce qui concerne la santé et l'éducation. Sa plus grande difficulté est aussi la tendance inflationniste. Le gouvernement devra y mettre fin s'il veut prendre des mesures sociales pour arriver à un État Providence. Mais le mouvement là aussi ne s'arrêtera pas.

En résumé, en ce qui concerne les pays développés, je considère l'État Providence comme une situation acquise. Dynamiquement, c'est devenu une tendance presque irréversible. On peut en ralentir temporairement les progrès et parfois même les retarder. Pourtant, on peut toujours s'attendre à un nouveau départ. Ce faisant, quelles que soient les luttes engagées sur telle ou telle réforme spécifique, cette situation a en particulier pour résultat d'aboutir à la création d'un vaste consensus national sur les évaluations qui guident la politique sociale, bien que ce consensus ne se réalise qu'une fois la réforme instaurée.

Il nous faut remarquer que les économistes classiques et néo-classiques supposent toujours un conflit entre la croissance économique et les réformes sociales. Ils considèrent que les réformes s'achètent au prix d'une baisse de la productivité de l'économie nationale.

Cette affirmation est une vue de l'esprit. En fait, on a consacré fort peu d'études empiriques, jusqu'à nos jours, à la démonstration de cette hypothèse abstraite. Même dans les pays développés, nous manquons d'études empiriques détaillées sur des questions aussi élémentaires que les réactions du taux d'épargne, du facteur travail, de l'efficacité du travail aux différents degrés d'égalité dans la répartition des revenus et de la richesse.

Entre temps, comme nous l'avons fait remarquer, on a élaboré de vastes programmes politiques de réformes pour introduire plus d'égalité dans tous les pays développés. Depuis la première guerre mondiale, cette activité n'a cessé de croître. Il est important de noter que non seulement les économistes et tous les conservateurs qui, au début du moins, ont offert la plupart du temps une certaine résistance, mais aussi les défenseurs de gauche de ces réformes, ont le plus souvent accepté l'hypothèse classique tradition-

nelle selon laquelle on doit payer les réformes sociales en acceptant un taux de croissance économique plus bas.

C'est au nom d'une plus grande justice sociale que les réformes ont été défendues. Peu à peu, l'importance de cette évaluation a été si largement reconnue que les conditions politiques ont été réunies pour que les réformes passent devant les parlements. On finissait par reconnaître qu'elles valaient leur prix.

Ce n'est que dans les pays les plus avancés sur le plan social que l'idée s'est fait jour, récemment, que les réformes sociales, loin d'être un coût pour la société, permettent de créer les conditions d'une croissance économique plus stable et plus rapide. Historiquement, cette idée n'est venue qu'a posteriori.

Ce sont les sociologues, les statisticiens ainsi que les organismes d'aide sociale qui ont tenté d'étudier empiriquement les effets sur la croissance économique des réformes sociales. Les économistes, quant à eux, ont essayé de ne pas s'écarter de la théorie abstraite qui voit un antagonisme irréductible entre le progrès et le bien-être social, tout en insistant moins sur cet aspect, car bien des fois leurs avertissements ne se sont pas vérifiés. Pourtant, ce type d'étude empirique n'a jamais été au fond des problèmes. Or il serait très important que de telles études soient entreprises.

L'histoire montre d'ailleurs que les lois sociales représentent globalement un investissement dans le sens du progrès et ne pèsent pas sur lui. Au fur et à mesure que l'État Providence se répand, on peut voir dans les discussions politiques et les discussions populaires que cette nouvelle théorie s'est imposée sans grands raisonnements ou même implicitement, parce que l'expérience a montré que les réformes n'ont pas les effets ruineux si souvent annoncés. Cette nouvelle manière de penser a permis de continuer dans la voie des réformes et d'en accélérer le cours, ou plus exactement, elle a écarté les inhibitions qui entravaient l'action réformatrice.

Un élément très important pour la suite des mesures sociales et l'évolution de la pensée en la matière apparut surtout après les années trente : de plus en plus, on prit des mesures en faveur de la famille et de l'enfance. Ces réformes peuvent se justifier par leur caractère préventif ou « prophylactique ». Elles visent en effet à éviter à la société et à l'individu des dépenses futures, ainsi qu'à accroître la productivité pour les années à venir (1).

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les réformes touchant à l'habitat, la nourriture, et plus généralement la santé et l'éducation. Le nombre croissant des réformes destinées à protéger les handicapés et les aider à mieux s'adapter à la société industrielle entrent dans la même catégorie, comme celles concernant la délinquance juvénile destinées à éviter des récidives.

On peut également considérer comme productives, dans le sens donné plus haut, les réformes touchant la répartition des revenus pour garantir le niveau de vie des familles nombreuses et des familles nécessiteuses. Dans nos sociétés modernes, on peut aussi ranger dans cette catégorie les mesures relatives aux régimes de retraite car les familles ne peuvent plus prendre en charge les personnes âgées sans de grosses privations.

Ce type de raisonnement vaut particulièrement lorsque les réformes impliquent des contributions en nature et non en espèces, comme c'est souvent le cas dans le domaine de la santé et de l'éducation, ainsi que

n° 1, 1973 9

^{(1) [5].}

dans d'autres domaines de la politique sociale. On observe actuellement dans la plupart des pays avancés sur le plan social, des efforts pour la « socialisation de la consommation », par opposition aux anciennes propositions socialistes de socialisation des grandes industries et de la haute finance.

Si la majorité sociale-démocrate a amené en Suède de grandes réformes sociales, elle n'a, par contre, pratiquement pas opéré de nationalisation dans l'industrie, le commerce et les institutions financières, mais elle a, bien entendu, accru et renforcé les contrôles de l'expansion industrielle et commerciale pour protéger l'intérêt général. Et la Suède est maintenant le seul pays développé où les affaires restent un domaine relevant presque uniquement du secteur privé — plus encore qu'aux États-Unis, où règne pourtant une confiance absolue dans la libre entreprise. Ne font pratiquement exception que les entreprises publiques héritées depuis des siècles de gouvernements antérieurs à l'arrivée au pouvoir du parti social-démocrate. Il s'agit principalement des chemins de fer et des services publics.

Ces dernières remarques montrent, s'il en était encore besoin, que des études empiriques sur les effets économiques des mesures sociales sont nécessaires. Il faudrait qu'elles s'inspirent des analyses de coût/bénéfice. On ne peut pas mettre entièrement au compte de l'activité réformatrice le succès économique remarquable qu'a connu la Suède alors que s'instaurait l'État Providence à la faveur des quelques quarante années au pouvoir d'un gouvernement de gauche toujours fidèle aux mêmes principes. Il faut tenir compte d'autres facteurs déterminants comme la politique de plein emploi, également la politique de libre échange qui a aidé l'industrie à conserver son dynamisme et son activité. Il faut aussi tenir compte de la parfaite organisation du marché du travail grâce à laquelle le nombre total des journées de travail perdues pour fait de grève est insignifiant, et de bien d'autres conditions dues en partie à un hasard heureux. Néanmoins, cette croissance économique remarquable tendrait à confirmer la nouvelle théorie selon laquelle les mesures sociales, dans leur ensemble, sont productives et n'entravent en aucun cas la croissance économique.

Il est vrai qu'avec un système progressif d'imposition, les mesures sociales pèsent plus lourdement sur les détenteurs de gros revenus. C'est là l'effet de redistribution des réformes. De manière plus générale, il est également vrai que l'on ne peut augmenter la consommation publique sans diminuer le taux d'augmentation de la consommation privée; autrement, il y a inflation. Il faut choisir; si l'on décide de continuer dans la voie des réformes, cela n'implique pas nécessairement un abaissement du taux d'augmentation de la croissance économique d'une nation. A mon sens, cet abaissement ne doit pas avoir lieu et il est même possible que l'effet contraire se produise.

L'intérêt porté aux conditions économiques et sociales dans les régions autrefois dites « en retard » — il ne s'agissait pas de « pays » en général — et les études qui ont suivi datent seulement de la Deuxième Guerre Mondiale (¹). Cet intérêt grandissant et le changement radical d'orientation de la recherche s'expliquent tout simplement par des changements politiques. Ce sont les phénomènes de la décolonisation en masse, depuis l'accession à la liberté politique des colonies britanniques en Asie du Sud, la requête par certains dans les pays en voie de développement d'une politique du développement et d'une planification du développement, le climat d'escalade créé par la Guerre Froide, qui rendirent importantes aux yeux des

^{(1) [6].}

pays développés, en particulier des deux super-puissances, la situation intérieure et la politique des pays en voie de développement.

Dans les pays en voie de développement, les idéaux du monde moderne ont été adoptés presque partout comme une sorte de religion d'État. La doctrine de l'égalité a joué un rôle prédominant. Et il émane un fort relent de Siècle des Lumières de la plupart des discours gouvernementaux de ces pays sur les buts d'une planification du développement.

Et pourtant, contrairement à toutes les déclarations en faveur de l'égalité, presque partout dans le Tiers-Monde non communiste, le développement s'accompagne d'une plus grande inégalité. Lorsque sont adoptées des mesures visant à introduire plus d'égalité, elles ne sont pas appliquées. Ou si elles le sont, ce n'est pas en faveur des plus défavorisés.

Jusqu'à maintenant, les économistes — tant occidentaux que du Tiers-Monde — ont la plupart du temps fait abstraction de ce paradoxe qu'ils ont même justifié en soutenant que des pays aussi pauvres ne pouvaient s'offrir le luxe de raisonner en termes de justice sociale. Payer le prix des mesures sociales entraverait le progrès économique. A cet égard aussi, la situation est par certains côtés semblable à celle que l'on avait connue à la fin du XVIIIe siècle, alors que des postulats très avancés étaient rejetés, dénaturés, au profit de projets et de politique beaucoup plus conservateurs.

Contrairement à la plupart de mes collègues économistes, au moins jusqu'à ces dernières années, j'ai toujours soutenu, en m'appuyant sur l'étude de ces pays, qu'une des premières pré-conditions à un développement rapide et suivi dans ces pays est de mettre un terme à cette tendance vers une inégalité croissante et de réaliser au contraire une égalité plus grande. Il faut accomplir ce retournement par des réformes.

La réforme agraire (acquisition et fermage des terres) créerait un lien entre la terre et l'homme qui serait ainsi encouragé — en y trouvant son intérêt — à se donner du mal, à investir sur ces terres les fonds dont il dispose, à commencer par ses propres forces. Il faut aussi modifier complètement le système d'éducation hérité de l'ère coloniale non seulement en augmentant le nombre des écoles, surtout celles destinées à la masse, mais encore en renouvelant le contenu et l'esprit. Il faut chasser la corruption qui s'installe presque partout et s'accroît sans cesse. Il faut instaurer une discipline civique à tous les échelons de la société. Ces réformes, comme d'autres qui seraient directement des mesures de redistribution des revenus, vont toutes dans le sens d'une plus grande égalité.

Si l'on ne met pas un terme à l'inégalité croissante en renversant la tendance, on entravera le développement et on frustrera les populations. Dans les pays en voie de développement, des peuples entiers sont sous-alimentés, pour ne souligner qu'un des faits les plus flagrants. Et les modèles de croissance qui ne tiennent pas compte des effets de la consommation sur la productivité sont encore davantage source d'erreurs que dans les pays développés.

Il est évident que l'explication de ce paradoxe — contradiction entre les grandes déclarations en faveur de l'égalité et tendance à une inégalité croissante — sont en relation avec le partage du pouvoir dans les pays en voie de développement.

Il faut un certain don de dédoublement au petit groupe qui gouverne en fait presque partout ces pays, que ce soient des démocraties dotées du suffrage universel ou des régimes autoritaires d'un type ou d'un autre; leur position doit être inconfortable moralement et intellectuellement car ce sont eux, en effet, qui ont été les précurseurs de la modernisation et des

n° 1, 1973

idéaux qui y président, entre autres de la doctrine de l'égalité. Ils ont soutenu que ces idées étaient fondamentales pour la planification et les mesures politiques. Cette situation paradoxale se perpétuera (et donc le type de politique actuellement suivi) tant qu'il n'y aura pas de pression d'en bas, c'est-à-dire des masses passives et analphabètes. On verra exalter l'égalité et s'établir une inégalité criante.

On n'éduque pas les masses et elles ne savent pas où est leur intérêt, elles ne sont pas organisées pour se défendre. Lorsque des révoltes se produisent, c'est par fanatisme religieux ou ethnique: il s'agit de voler la terre ou les biens d'un autre groupe. Sur le plan de la politique sociale, ce type de révolte n'est pas seulement inutile et mal orienté, il empêche aussi les masses de prendre conscience de leurs véritables intérêts (réformes économiques et sociales) et de s'organiser pour les sauvegarder.

Il n'est pas certain d'ailleurs qu'une propagande éducative puisse leur apprendre à découvrir où est leur intérêt et à s'organiser pour se défendre. Étant donné la force réelle et potentielle accrue des forces militaires nationales, pourtant mal et trop peu équipées, il n'est pas sûr non plus qu'une révolte des masses puisse exercer une pression suffisante pour entraîner des réformes. La misère croissante des taudis, aussi bien à la ville qu'à la campagne, conduira-t-elle à la révolte? Je n'en sais rien. Ce n'est pas évident; souvent la misère, et une misère plus grande, ne provoque qu'une plus grande apathie.

De plus, l'influence des pays développés exercée par le biais de l'aide et des programmes d'investissements en collaboration avec les oligarchies dominantes ne fait que renforcer ces mêmes oligarchies. C'est sans doute une politique à courte vue, en contradiction avec des principes bien établis dans nos pays. Nous devrions avoir de bonnes raisons d'user de notre influence pour aider les éléments libéraux qui travaillent pour une vie meilleure dans les pays en voie de développement.

A l'époque coloniale, le pays riche qui gouvernait un territoire moins développé avait en général pour principe de s'assurer le soutien de la classe riche du pays colonisé quand un problème se posait et de s'abstenir de recommander des mesures sociales et économiques. Nous avons conservé ce type de relations machiavéliques avec les pays en voie de développement depuis la décolonisation. C'est vraiment ce que l'on peut appeler du néo-colonialisme.

Alfred Marshall — ce grand maître de l'économie à l'esprit éclectique, si ouvert à tous les problèmes humains — a écrit juste après la Première Guerre Mondiale :

« ... la notion de commerce national a été étroitement liée à celle de solidarité entre les membres d'un même pays...

Nous marchons en effet rapidement vers une situation sans précédent dans le passé, mais probablement plus naturelle que celle qu'elle va remplacer : les relations entre les différentes couches industrielles d'une nation civilisée deviennent basées sur la raison et non plus sur la tradition...

... il devient évident que ce pays (la Grande-Bretagne) et tous les autres pays occidentaux peuvent maintenant consentir des sacrifices toujours plus importants concernant leur richesse nationale pour améliorer la qualité de la vie de toute la population. Il viendra un temps où ces préoccupations seront une obligation mondiale et non plus nationale, mais ce temps n'est pas encore venu. Pour ce qui est de notre génération et de la génération à venir, chaque pays doit disposer de ses propres ressources et porter son fardeau ».

Les générations dont parlait Marshall sont mortes ou meurent.

Entre temps, l'évolution sur le plan des mesures sociales a été rapide dans les pays riches. La conception de l'État Providence s'est imposée dans un monde où les crises déferlaient les unes après les autres (¹). L'État se devait d'intervenir dans le fonctionnement des forces du marché pour préserver la stabilité. Sans aucun doute, cette ingérence nécessaire et constante contribua largement à la création rapide de l'État Providence. Les tabous furent enterrés. Quand l'État devait intervenir, il paraissait naturel que ce soit pour protéger les faibles. Cette liaison entre les crises internationales et les mesures sociales contribua largement par ailleurs à rendre nationaliste l'État Providence.

Depuis la Deuxième Guerre Mondiale, les pays riches ne peuvent plus traiter le problème des inégalités croissantes enfre nations avec la même auto-satisfaction. Ce n'est pas parce que les évaluations ont changé, ce n'est pas simplement parce que les gens montrent plus de compassion pour le sort de leurs frères humains à travers le monde, c'est parce que le bruit de la misère de ces peuples lointains est parvenu jusqu'aux pays riches. Ils ne peuvent plus s'abriter derrière une ignorance opportune. En effet, les institutions spécialisées de l'O.N.U. offrent aux pays en voie de développement une tribune d'où faire retentir leurs requêtes et leurs plaintes maintenant qu'ils y sont en majorité. Les secrétariats des organisations internationales ont rassemblé des documents prouvant l'écart, et l'écart toujours plus grand, entre les revenus et les niveaux de vie des pays riches et des nations en voie de développement. On commence à reconnaître comme une position de principe, une évaluation au niveau des idéaux, que le devoir des premiers à l'égard des seconds est de fournir une aide et aussi d'amender les politiques commerciales dans un sens plus favorable et d'abord moins discriminatoire.

Ainsi, la notion d'État Providence s'élargit petit à petit, bien qu'avec hésitation, pour devenir celle d'un Monde Providence. Je ne sais dans quelle mesure la doctrine de l'égalité, telle qu'elle a été formulée au XVIII° siècle dans le monde occidental, est à l'origine de cet état d'esprit qui est encore loin d'être universel. Mais il semble évident qu'en l'absence d'une telle base idéologique, transmise à travers les siècles, il aurait été impossible de formuler l'idée que les nations riches devaient aider les nations pauvres, et d'en tenir compte lorsqu'il s'agissait d'élaborer une politique commerciale.

Il faut pourtant maintenant remarquer comment le type d'évaluation qui s'adapterait à la conception d'un Monde Providence est généralement passé sous silence, si ce n'est carrément nié, presque partout (2). Ce sont d'autres motifs liés aux intérêts nationaux qui sont mis en avant.

Comme aux premiers temps de la création de l'État Providence dans les nations occidentales, nous voyons maintenant se répandre dans le monde entier l'idée que l'aide aux démunis constitue une sorte d'assurance contre une révolte de leur part : ainsi l'aide serait dans l'intérêt des pays riches. Dans presque tous les discours des hommes politiques, et même des experts, on retrouve exprimée la nécessité d'aider les nations pauvres pour préserver la paix dans le monde.

On suppose qu'une progression raisonnable du développement économique les rendra plus pacifiques les uns envers les autres et aussi à notre égard. Sans le développement on pourrait s'attendre à ce qu'ils se révoltent. Ce raisonnement est absolument sans fondement, c'est celui des gens riches imaginant ce qu'ils ressentiraient, ce qu'ils feraient s'ils vivaient dans la

n° 1, 1973

^{(1) [7].} (2) [8].

misère sans l'espoir d'un sort meilleur. Les faits n'apportent aucune confirmation à ce raisonnement. Si l'on veut généraliser, on pourrait plutôt dire qu'une population commence à s'agiter et à se rebeller lorsque son sort a connu une amélioration, mais qui n'est pas encore suffisante.

Tout aussi dénuée de fondement est l'idée qu'un pays en voie de développement sera plus démocratique s'il connaît un certain développement économique. Il en est de même de l'idée que le développement engendre des attitudes plus pacifiques à l'égard des pays voisins et du reste du monde.

L'idée habituelle de la « révolution de l'espoir naissant » — qui n'est autre que la théorie marxiste amplifiée des conséquences politiques de l'appauvrissement des masses laborieuses (que Marx, avec prudence, n'appliquait pas au sous-prolétariat) — représente le même genre de rationalisation. Elle peut certainement s'appliquer à la petite bourgeoisie intellectuelle de ces pays. Mais, comme le montrent toutes les études sérieuses, elle ne s'applique pas aux masses qui s'appauvrissent de plus en plus.

Lorsque les Américains justifient leur politique d'aide comme servant « les intérêts des États-Unis », ils veulent parler plus exactement des avantages politiques, stratégiques et militaires qu'ils en tirent dans la Guerre Froide. Aux États-Unis, tout comme dans la plupart des autres pays développés, on invoque encore d'autres raisons comme la perpétuation d'une domination culturelle (c'est le cas de la France) et plus généralement les avantages commerciaux.

A mon avis, si au cours de ces dernières années l'aide a été moins populaire, tant aux États-Unis que dans la plupart des autres pays riches (et donc globalement), c'est parce que la majorité des électeurs de ces pays ne croit pas aux arguments basés sur l'intérêt des nations développées à l'aide. Il est donc tout naturel que la voie désastreuse prise par les États-Unis dans leur politique étrangère et militaire vis-à-vis des pays en voie de développement, surtout en Asie et en Amérique Latine, se soit soldée par une réduction particulièrement brutale de l'aide apportée par ce pays.

Dans un petit pays comme la Suède, qui n'a plus de colonies depuis plus d'un siècle, le besoin de venir en aide aux pays en voie de développement a été long à se faire sentir. Cependant, la tendance est maintenant à un accroissement rapide des sommes consacrées à l'aide : depuis trois ans, on constate un accroissement annuel de 25 %. C'est à peu près ce que l'on peut constater dans quelques autres pays connaissant la même situation.

Or il est difficile, voire impossible, à la Suède de craindre un assaut des nations pauvres en cas de non assistance, ne serait-ce que pour des raisons géographiques. La Suède n'est pas non plus impliquée dans la Guerre Froide, et les Suédois n'ont pas intérêt à se gagner les pays en voie de développement pour des raisons politiques, stratégiques ou militaires. Les Suédois n'ont aucune prétention, cela va sans dire, à propager leur langue et leur culture. La longue tradition commerciale du libre échange, bien ancrée dans l'esprit des Suédois conservateurs à cet égard, fait qu'ils ne cherchent pas à ce que leurs industries tirent avantage de l'aide. C'est pourquoi, à l'inverse de la plupart des autres pays, la Suède ne rattache pas son aide à une politique commerciale.

Les seuls motifs que l'on a pu donner pour justifier l'aide ont été la solidarité humaine et la compassion à l'égard des nécessiteux. Je suis convaincu, non seulement en tant que moraliste, mais aussi en tant que scientifique ayant étudié ces problèmes, que c'est la seule motivation valable. C'est donc sur cet aspect qu'il faut insister si nous désirons ren-

verser la tendance à une aide décroissante aux pays en voie de développement. En effet les Suédois ne sont pas différents des habitants des autres pays riches.

On ne peut nier cependant que le succès d'un passage progressif à l'État Providence ait créé des conditions favorables à l'élaboration de cette politique étrangère. Il y a fort longtemps que personne en Suède ne donne comme motif de l'aide éventuelle une « assurance » pour les mieux nantis. On ne fait d'ailleurs plus jamais appel maintenant à l'intérêt personnel des mieux nantis de la nation lorsqu'il s'agit de lois sociales internes. En outre, malgré toutes les imperfections qui subsistent encore, le fait que le nombre des nécessiteux est relativement restreint, qu'il ne cesse de diminuer, rend moins facile qu'aux États-Unis par exemple, l'argument selon lequel « charité bien ordonnée commence par soi-même », et donc que l'aide aux moins favorisés doit se limiter au territoire national.

Avant de terminer sur le problème des motivations de l'aide aux pays en voie de développement, je veux faire remarquer une relation fort importante quant au développement interne dans ces pays : tant que les inégalités seront croissantes, tant que ces pays seront gouvernés par une oligarchie, tant que la corruption existera, il sera difficile de prêcher pour l'aide en faisant appel à la solidarité et à la compassion. L'homme de la rue demandera en effet pourquoi, dans les pays en voie de développement, on n'impose pas les riches et on ne fait pas de réformes avant de venir mendier à sa porte.

Ceci montre à quel point il est nécessaire de lier l'aide à des critères moraux et politiques si l'on veut en accroître le montant. Aucune aide n'est neutre. Il faut donc donner la préférence aux pays qui essaient de se réformer. Si on l'accorde à d'autres, il faut le faire de telle façon que cela encourage l'égalité.

Nous ne défendons pas seulement ces principes — qui sont ceux de la politique d'aide suédoise même s'ils n'ont pas été encore complètement appliqués — parce qu'ils permettent un développement rapide et continu, mais aussi parce que, sans eux, le principe moral qui gouverne l'aide s'effondrera.

J'ai avancé ailleurs que toute la littérature sur le développement et le sous-développement est très largement « biaisée » à des fins diplomatiques et fait montre d'un optimiste délirant (¹). (C'est surtout vrai des écrits des économistes classiques des pays développés et en voie de développement.) Sans discuter ici de l'origine de ces parti-pris ni des systèmes théoriques qui les ont engendrés, je m'attacherai seulement à montrer les intérêts servis par ce type d'analyse. Ce sont des écrits opportunistes comme tend à l'être toute connaissance ou toute ignorance que l'on n'aborde pas d'un esprit critique.

Si ces conceptions diplomatiques trop optimistes reflétaient la réalité, l'aide pourrait coûter moins cher aux pays nantis et les oligarchies au pouvoir dans les pays en voie de développement pourraient espérer voir leur pays se développer en faisant l'économie des changements radicaux que nécessite un développement rapide et continu.

Influencé par ces conceptions partiales, on manipule les statistiques sur l'aide, on les falsifie de la façon la plus scandaleuse. L'aide fournie par les pays développés apparaît ainsi beaucoup plus importante qu'elle ne l'est en réalité.

^{(1) [9].}

Il faut mettre fin à cette situation tant par la recherche théorique que par l'observation des faits. On doit le faire parce que ce que l'on écrit doit être vrai (c'est une des règles gouvernant toute entreprise scientifique). Il le faut aussi si l'on espère convaincre les pays nantis de la nécessité de consentir quelques sacrifices en vue d'aider les pays moins favorisés à se développer, et si l'on veut donner le soutien de la vérité à ceux qui, dans les pays en voie de développement, luttent contre vents et marées pour l'avènement de lois sociales.

Enfin, les «évaluations » humaines qui ont conduit les pays nantis sur la voie de l'État Providence ne peuvent s'arrêter à des frontières nationales. Il n'y a qu'un « Monde Providence » qui puisse correspondre aux évaluations sur lesquelles s'appuie notre politique sociale.

Là du moins, je ne peux être défaitiste. Avant la Deuxième Guerre Mondiale, personne ou presque n'avait le sentiment de la responsabilité des pays riches vis-à-vis des pays en voie de développement. Cette responsabilité est maintenant peu à peu ressentie par tous. Ce sentiment s'est répandu relativement vite, historiquement parlant. C'est peut-être la raison pour laquelle on ne doit pas se décourager ; il faut espérer que les relations internationales évolueront dans le même sens que les évaluations qui conduisent à la réalisation toujours plus complète de l'État Providence dans les pays occidentaux.

Références bibliographiques

- [1] MYRDAL (G.), Objectivity in Social Research, London: Duckworth, 1970 et référence en particulier à An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy, New-York: Harpers, 1944, Introduction, section 2, pp. 1xxiff, appendices 1 and 2, pp. 1027 et suivantes.
- [2] MYRDAL (G.), Economic Theory and Underdeveloped Regions, London: Duckworth, 1957, part II, pp. 107 et suivantes.
- [3] MYRDAL (G.), Objectivity in Social Research, XXII, pp. 102 et suivantes; Economic Theory and Underdeveloped Regions, part II passim; and The Political Element in the Development of Economic Theory, London: Routledge and Kegan Paul, 1953.
- [4] MYRDAL (G.), Beyond the Welfare State, London : University Paperbacks, Methuen, 1960, pp. 56 et suivantes.
- [5] MYRDAL (A.), Nation and Family, London : Kegan Paul, 1945.
- [6] MYRDAL (G.), The Challenge of World Poverty: A World Anti-Poverty Programme in Outline, London: Allen Lane, The Penguin Press, 1970, and Asian Drama: An Inquiry Into the Poverty of Nations: London: Allen Lane, The Penguin Press, 1968, Prologue et passim.
- [7] MYRDAL (G.), Beyond the Welfare State, chapter 10, pp. 117 et passim.
- [8] MYRDAL (G.), The Challenge of World Poverty, chapter 11, pp. 336 et suivantes.
- [9] MYRDAL (G.), Ibidem et Asian Drama.